

Le changement de titre de ce bulletin veut traduire une profonde mutation dans sa préparation. Ce bulletin communal est rédigé par les secrétaires de mairie. La commission communication participe à l'élaboration du document définitif. Les travaux de réalisation et d'impression sont effectués par les services administratifs.

### CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 avril 2001

PRESENTS : Tous

### Décisions

- ✓ Désignation des délégués dans les établissements de coopération intercommunale
- ✓ Désignation des délégués dans les commissions communales
- ✓ Indemnités du maire et des adjoints
- ✓ Location de la maison communale
- ✓ Subvention
- ✓ Travaux annuels forestiers
- ✓ Indemnités de frais de déplacement de l'intervenante en italien
- ✓ Emplois vacances de Pâques

### Informations

- ✓ Commissions communales d'aménagement foncier
- ✓ Commission du CCAS
- ✓ Encombrants
- ✓ Matériel communal

### DECISIONS

#### ✓ Désignation des délégués dans les établissements publics de coopération intercommunale

Le conseil municipal, après avoir délibéré désigne pour représenter la commune :

#### ◆ District de Moyenne Maurienne

*Membres titulaires :*

Yves DURBET 15 voix ELU  
 André BOCHET 15 voix ELU  
 Jean DURIEUX 12 voix ELU  
 M-Claude DARBEL 3 voix Non ELUE

*Membre suppléant :*

Danielle BOCHET 15 voix ELUE

#### ◆ Syndicat Intercommunal d'Assainissement

*Membres titulaires :*

François ANDRE – René VOISIN

*Membres suppléants :*

Olivier POLAUD – Michel FRUMILLON

VOTE : pour : 12 – abstentions : 3

#### ◆ Syndicat d'Aménagement et d'Alimentation des Eaux de Moyenne Maurienne

*Membres titulaires :*

Yves DURBET – Olivier POLAUD

*Membres suppléants :*

Jean-Jacques BEROUD – Michel FRUMILLON

VOTE : pour : 12 – abstentions : 3

#### ◆ Syndicat de Pays de Maurienne

*Membre titulaire :* Yves DURBET

*Membre suppléant :* André BOCHET

VOTE : pour : 12 – abstentions : 3

#### ✓ Création des commissions communales

##### ◆ Finances

Danielle BOCHET – Patrick ALLARD – Sabine BAROU – Patrick DEIANA – Olivier POLAUD – Véronique VALET VOTE : à l'unanimité

#### ◆ Travaux, aménagement foncier, urbanisme

François ANDRE – André BOCHET – Patrick ALLARD – Jean-Jacques BEROUD – Patrick DEIANA – Michel FRUMILLON – Olivier POLAUD.

VOTE : à l'unanimité

#### ◆ Scolaire, sport, sanitaire et social, jeunesse

Jean DURIEUX – Patrick ALLARD – Annie ANESA – Sabine BAROU – André BOCHET – Marie-Claude DARBEL – Michel FRUMILLON – Véronique VALET.

VOTE : à l'unanimité

#### ◆ Economie, environnement et montagne

André BOCHET – Patrick ALLARD – Jean-Jacques BEROUD – Patrick DEIANA – Jean DURIEUX – René VOISIN.

VOTE : à l'unanimité

#### ◆ Communication

Danielle BOCHET – André BOCHET – Marie-Claude DARBEL – Patrick DEIANA – Jean DURIEUX – Véronique VALET. VOTE : à l'unanimité

#### ◆ Appel d'offres et adjudication

Titulaires : Jean-Jacques BEROUD – Patrick DEIANA – René VOISIN.

Suppléants : François ANDRE – Michel FRUMILLON – Olivier POLAUD.

VOTE : à l'unanimité

#### ◆ Culture, manifestations et fêtes

Sabine BAROU – François ANDRE – Annie ANESA – Jean-Jacques BEROUD – Marie-Claude DARBEL – Michel FRUMILLON.

VOTE : à l'unanimité

#### ✓ Election des délégués de l'AFP

Le conseil municipal décide de nommer Yves DURBET membre titulaire et Annie ANESA membre suppléant pour représenter la commune au sein de l'Association Foncière Pastorale. VOTE : à l'unanimité

## ETAT CIVIL

### NAISSANCE

Lisa MOREL  
Le 22 février 2001

### MARIAGE

Aurélié DURIEUX et  
Benjamin ROSSAT  
Le 7 avril 2001

Les imprimés des demandes d'inscription des transports scolaires pour la rentrée 2001/2002 sont disponibles en mairie.

Les déposer en mairie avant le 8 juin 2001.

Penser à fournir un justificatif de domicile à la demande.

Les parents d'élèves résidant dans la commune intéressés par une offre de restauration scolaire pour les repas du midi et un accompagnement périscolaire sont invités à se faire connaître au secrétariat de mairie avant le 31 mai 2001

Les jeunes étudiants qui souhaitent travailler cet été à la commune sont priés de se faire inscrire en mairie avant le 31 mai 2001

## BIBLIOTHÈQUE

Les lundis 30 avril et 7 mai ouverture exceptionnelle de 17H00 à 19H00

### ✓ Fixation des indemnités du maire et des adjoints

Le conseil municipal décide de fixer l'indemnité du maire au taux de 31 % de l'indice 1015 de la fonction publique et l'indemnité des adjoints au taux de 40 % des 17 % de l'indice 1015 de la fonction publique. (Taux identiques à ceux versés à l'ancienne municipalité). Le versement de ces indemnités prendra effet au 24 mars 2001, date de l'élection du maire et des adjoints.

VOTE : Indemnité maire  
abstention : 1 Pour : 14  
Indemnités adjoints  
abstentions : 4 Pour : 11

### ✓ Location de la maison communale (ancien bar)

Le conseil constate que depuis plusieurs mois ce logement est inoccupé. Le conseil municipal décide d'effectuer divers travaux d'entretien et de proposer cette maison à la location.

VOTE : à l'unanimité

### ✓ Subvention

Le conseil municipal donne un avis favorable à la demande de subvention pour deux enfants du village formulée par l'Association Culture et Découverte du Collège Maurienne qui a organisé un voyage en Italie du 30/03/2001 au 3/04/2001, soit 400 F.

Concernant d'autres demandes de subventions il est décidé, pour plus de transparence, que la commission sociale étudiera les demandes et fera une proposition au conseil municipal.

VOTE : à l'unanimité

### ✓ Programme des travaux an-

## INFORMATIONS

### ✓ Commissions

Pour le renouvellement des membres :

- de la Commission Communale d'Aménagement Foncier
- du Centre Communal d'Action Sociale
- de la Commission des Impôts

le conseil fait appel à l'ensemble des habitants de la commune. Les personnes qui souhaitent participer à la vie communale et qui veulent s'investir dans l'une de ces commissions sont invitées à se faire connaître auprès du secrétariat de mairie.

### ✓ Encombrants

Deux bennes pour encombrants seront mises à la disposition des habitants d'Hermillon du mardi 24 avril au lundi 30 avril 2001.

✓ **Matériel communal** - Le maire prend acte d'un devis de Maurienne Poids Lourds. Remise en état de la moissonneuse-batteuse : 12 336,00 F. La mairie attend un devis pour la réparation de l'AEBI (débroussailleuse)

### ✓ Coordonnées de la mairie:

Téléphone : 04 79 64 27 72

Télécopie : 04 79 64 03 77 E-mail : mairie.hermillon@worldonline.fr

### nuels forestiers

Entretien de la forêt communale :

Le conseil municipal décide d'accepter le devis de l'ONF pour un montant de 39 000 F. Une subvention de 8 400 F sera allouée. Ces travaux concernent l'entretien des sentiers et des pistes forestières, le dégagement de semis naturels et la pose de panneaux de départ.

VOTE : à l'unanimité

### ✓ Cours d'italien à l'école primaire

Dans le cadre d'un accord entre la République Française et la République Italienne, la vallée de la Maurienne a été retenue parmi les secteurs où l'italien est enseigné comme langue vivante à l'école primaire.

Le Conseil Général de la Savoie soutient cette initiative, sous forme d'une participation aux frais de déplacement des enseignants, à parité avec les collectivités locales concernées.

Une intervenante en langue italienne a été nommée par l'Education Nationale pour la commune d'Hermillon.

Mademoiselle Martine FOSCHIA a assuré 7 mois de cours. En conséquence une indemnité de 1050,00 F lui sera versée.

VOTE : à l'unanimité

### ✓ Emplois de jeunes étudiants

Le conseil municipal décide d'embaucher 4 jeunes étudiants durant les vacances de Pâques pour assurer divers travaux d'entretien courant.

VOTE : à l'unanimité